

Monsieur le Président
de l'Association du B.T.P. de Saint-Martin

13, les Hauts de Concordia

97150 SAINT-MARTIN

DIRECTION DU RECOUVREMENT

Dossier suivi par : Mr W. GALITA
Tél : 05 90 93 13 32

N/Réf. : DRC/GCC/WG/GZ (D DR 14/04/000052)

V/Lettre du 05/03/2014

Pointe-à-Pitre, le 22/04/2014

OBJET : Protocole d'accord pour échancier des charges sociales..

Monsieur le Président,

J'accuse réception de votre courrier me proposant un protocole d'accord pour la mise en place d'échéanciers de charges sociales.

Ce dernier, viendrait en conclusion de nos différents échanges et à ma visite sur place, où j'ai pu en effet mesurer les difficultés rencontrées par les cotisants de l'île, et particulièrement celles du secteur du BTP.

Depuis notre dernier échange, la problématique a évolué et nous sommes en capacité de mettre en œuvre un nouveau dispositif.

Il peut donc être envisagé :

- des moratoires sur les dettes salariales au cas par cas, à l'issue d'une analyse de la situation du cotisant qui sera réalisée par le cadre délégué à l'accueil des cotisants des îles du Nord, Mme Rosine NAVY, ou par la CGSS.
- le règlement de la part patronale sur 24 échéances mensuelles maximum, après solde des cotisations salariales, et à l'issue d'une analyse de la situation du cotisant qui sera menée par le cadre délégué à l'accueil des cotisants des îles du Nord, Mme Rosine NAVY ou par la CGSS.

Cette possibilité est conditionnée :

- à la fourniture de documents justificatifs de nature à éclairer la prise de décision (factures impayées de la part de donneurs d'ordres publics ou privés par exemple).
- à la réception systématique du cotisant à l'Agence de Saint-Martin, afin d'analyser avec lui les justificatifs fournis et appréhender la situation globale de l'entreprise.
- au paiement des frais d'huissier.

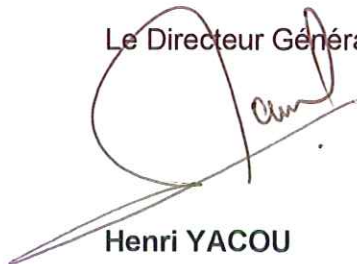
Dans cette perspective, la CGSS a mis en place une adresse e-mail dédiée, qui permettra à l'ensemble des cotisants de formaliser leur demande de délais.

mdrecouvrement.guadeloupe@urssaf.fr

Mme NAVY restant à votre disposition pour toute demande d'informations complémentaires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

Le Directeur Général,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Henri YACOU', is written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat cursive.

Henri YACOU